

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01646

Numéro SIREN : 510 359 268

Nom ou dénomination : HOLDING GT CROS

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2022 sous le numéro de dépôt 16156



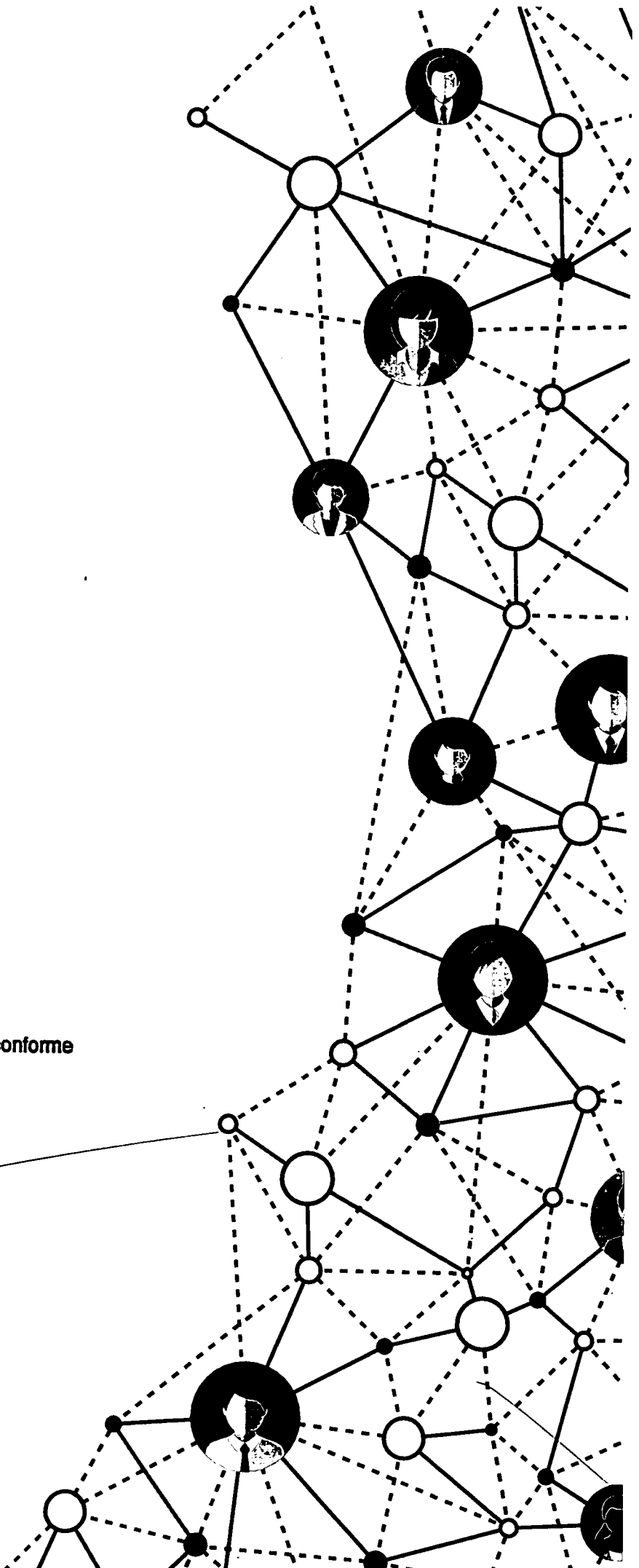
Plaquette

HOLDING GT CROS

Pour copie certifiée conforme

31/12/2021

Ce document contient 44 pages



HOLDING GT CROS

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
	TOTAL				
	Immobilisations financières	Terrains			
		Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels		1 000	365	634	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
TOTAL	1 000	365	634	834	
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	928 376		928 376	
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
TOTAL	928 376		928 376	862 623	
Total de l'actif immobilisé		929 376	365	929 010	863 457
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
	Avances et acomptes versés sur commandes	Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
	TOTAL				
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		173 616		173 616	
Autres créances		445 552		445 552	
TOTAL	619 168		619 168	348 992	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie	277 093		277 093	
TOTAL	277 093		277 093	27 951	
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		896 262		896 262	376 943
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		1 825 638	365	1 825 273	1 240 401
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients		

HOLDING GT CROS

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 682 000)	682 000	682 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-15 825	-67 312
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-14 749	51 486	
Situation nette avant répartition	651 424	666 174	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	651 424	666 174	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	995 638	552 806
	Total	995 638	552 806
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 209	1 289
	Dettes fiscales et sociales	63 161	20 131
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 840		
Instruments de trésorerie			
Total	178 211	21 420	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 173 849	574 227	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	1 825 273	1 240 401	
Crédit-bail Immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	1 173 849	574 227	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

HOLDING GT CROS
Société par actions simplifiée
au capital de 682.000 Euros
Siège social : 30 Avenue Saint Jérôme
13100 AIX EN PROVENCE
RCS 510.359.268 AIX-EN-PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

L'an deux-mille-vingt-deux,
Le trente juin,
A 10 heures,

Les associés de la société HOLDING GT CROS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite la Présidente à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ganaël CROS, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Sabine CHAIX est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 68.200 actions sur les 68.200 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

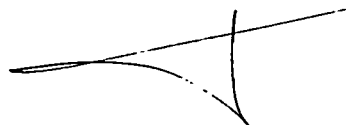
Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

SC



Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant en application de l'alinéa 2 de l'article L227-9-1 du Code de Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à - 14.749 Euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice

- 14.749 Euros

- Au compte "Report à nouveau"

- 14.749 Euros

SC



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

Monsieur Luc CAMPANELLA, domicilié le Cassiopée, 33 Avenue des Mimosas 06110 LE CANNET, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

La société SGB AUDIT sise 45, rue Gilles Roberval à NIMES 38000 inscrite au RCS de Nîmes sous le n° 819245358, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur Ganaël CROS

La secrétaire
Madame Sabine CHAIX

